



Extrait du Environnement iSeries

<https://xdocs400.com/spip.php?article6>

Méthode SDMS, rôles et responsabilités des acteurs d'un projet.

- Les articles -



Date de mise en ligne : mercredi 12 mai 2004

Date de parution : 10 octobre 2003

Description :

Quels sont les rôles et responsabilités des acteurs d'un projet informatique, préconisés par la méthode SDMS.

Environnement iSeries

Pour le bon déroulement d'un projet, il est impératif que les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs du projet soient connus et accepté de tous.

Le meilleur moyen est d'inclure dans le dossier de projet un document énumérant les rôles et responsabilités des acteurs intervenants sur le projet.

Ce document que nous appellerons simplement "Rôles et responsabilités" est mis à jour tout au long du projet. Les noms, coordonnées, rôles et responsabilités de chaque intervenant sur le projet y figurent. Il doit être accessible à toutes personnes participant au projet.

Maîtrise d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage représente les intérêts des utilisateurs.

- Définit les objectifs généraux.
- Attribue les budgets.
- Décide des grandes orientations en cours de projet.
- Réceptionne les réalisations.
- Supervise et prépare les utilisateurs en vue de l'installation.
- Évalue.

Maîtrise d'oeuvre.

Le maître d'oeuvre est chargé de satisfaire les besoins exprimés par la maîtrise d'ouvrage en exerçant une obligation de conseil.

- Gère les ressources et le planning.
- Conçoit la solution.
- Réalise ou fait réaliser.
- Rend compte de l'avancement.

Un rôle se précise par les actions qu'il représente.

- Définir les objectifs d'une étude.
- Construire les équipes de l'étude.
- Choisir les options stratégiques lors de la conception d'un système d'information.
- Contrôler le déroulement d'un projet.
- Définir le plan d'assurance qualité.
- Concevoir le système d'information.
- Assurer le soutien méthodologique et technique.
-

Réaliser des programmes.

- Tester une application.
- Participer à la critique de la situation actuelle.
- Lire et interpréter les résultats de la conception.
- Garantir la pertinence des données.
- Mettre en oeuvre le nouveau Système d'informations.
- Administrer le Système d'informations.

Plus généralement, on assimile rôle et fonction.

A la Direction des Systèmes d'Information (DSI) :

- responsable de domaines.
- responsable de projets.
- équipe projets.
- responsable d'applications.

Chez les utilisateurs :

- correspondant informatique.
- correspondant d'applications.

Quelques Rôles côté informatique.

L'équipe projet est constituée dès la phase de définition des besoins. Elle est dissoute à la fin de la phase d'installation. Le nombre et la qualification de ses membres varie au cours du projet. Le chef de projet est l'individu désigné pour que soient menés à bien les objectifs du projet. Il a trois missions essentielles :

- conduire le projet (planifier et organiser les travaux, suivre l'avancement, identifier les écarts, prendre ou faire prendre les décisions nécessaires, rendre compte de l'avancement).
- garantir la cohérence technique (s'assurer de la cohérence et de l'opportunité des choix entrepris).
- garantir la qualité du projet.

Le responsable d'application est nommé à l'issue du développement d'une application. Il gère les demandes de maintenance et dévolution.

Quelques Rôles côté utilisateurs.

Le correspondant informatique gère le système d'information d'une Direction. C'est l'interlocuteur privilégié de la Direction informatique. Il vise et transmet toutes les demandes de travaux à la Direction des systèmes d'information.

Le correspondant d'application seconde le correspondant informatique et lui transmet toutes les demandes de travaux. Il est responsable du "manuel utilisateur".

Les comités de Direction.

Le comité de direction est l'instance supérieure qui oriente les travaux relatifs aux développements et aux évolutions des systèmes d'informations de l'organisation. Les caractéristique sont les suivantes :

- Nombre de comités : Un seul.
- Les membre : les Directeurs, le Président (ou Directeur général).
- Rôles : Définir les priorités, renforcer les implications et les engagements, fournir un mécanisme formel au plus haut niveau pour décider des développements et des évolution, coordonner et résoudre les problèmes et besoins.

Le comité d'orientation est l'instance qui oriente les travaux relatifs aux développements et aux évolutions des systèmes d'information d'une Direction. Les caractéristique sont les suivantes :

- Nombre de comités : Un par Direction.
- Les membre : Nommés par le Président, le Président (ou Directeur général).
- Rôles : Définir les objectifs et priorités, renforcer les implications et les engagements de la Direction, fournir un mécanisme formel pour décider des développements et des évolution, déterminer la priorité des demandes de travaux, les revues et le contrôle des projets, coordonner et résoudre les problèmes et besoins.

Structures de projet.

Orientée phase Petite taille des équipes de travail (1 à 8 personnes).

- Indépendance entre les équipe de travail permettant :
- flexibilité dans l'allocation des ressources.
- facilité dans la gestion des départs.
- nécessité de bien documenter le travail.
- pas de chute de moral.

Cohésion fonctionnelle entre les équipes de travail :

- spécialisation des compétences.
- gain en productivité et qualité (expertise).

Matricielle

Les plus :

- partage des responsabilités (chacun contrôle son champ de compétences).
- favorise le partage des ressources et compétences sur plusieurs projets.

Les moins :

- organisation complexe.
- nécessité de bien clarifier les responsabilités.
- nécessite un environnement très structuré et des procédures formelles.
- nécessite une forte coordination.
- organisation peu adaptée sur des petits projets.

Ne vous arrêtez pas là. Plongez vous dans les chapitres suivant décrivant chacune des phases de la méthode SDMS, en fouinant via notre moteur de recherche. [\[1\]](#)

[1] Source Afpa